

Lasso justifie la "mort croisée" dans son rapport annuel



La Havane, 25 mai, (RHC)- Le président de l'Équateur, Guillermo Lasso, a présenté le 24 mai son rapport à la nation, le compte-rendu annuel auquel il est tenu en tant que président, deux ans après son arrivée au pouvoir.

Devant d'autres fonctionnaires et membres du corps diplomatique en poste à Quito, il a justifié son décret de "mort croisée", par lequel il a dissous l'Assemblée nationale mercredi de la semaine dernière.

"Il y a huit jours, en utilisant un mécanisme démocratique reconnu dans la Constitution de la République, j'ai mis fin à une confrontation politique qui plongeait le pays dans une crise qui s'aggravait au fil du temps", a-t-il déclaré.

Pour le rappel, Guillermo Lasso a procédé à la dissolution de l'Assemblée Nationale au moment même où se déroulait dans cette instance un procès politique contre lui pour le délit présumé de détournement de fonds qui aurait pu aboutir à sa destitution.

Le président a également déclaré qu'après cette décision, qu'il considère comme "historique par sa profondeur", plus jamais un président de la République "ne sera à la merci d'une Assemblée qui consacre son temps à conspirer et à empêcher un gouvernement de faire avancer le programme de développement du pays".

La dissolution de l'Assemblée conformément à la constitution exige également la tenue d'élections législatives et présidentielles anticipées en août, et M. Lasso a déclaré que sa décision montrait qu'il était "réellement disposé" à renoncer au pouvoir, d'autant plus "s'il s'agit de protéger la démocratie en Équateur".

Il a également souligné qu'avec cette décision, son choix était de "se tourner vers les Équatoriens", qui auront désormais la possibilité d'élire les nouvelles autorités législatives et le nouveau président.

Source : Russia Today

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/323649-lasso-justifie-la-mort-croisee-dans-son-rapport-annuel>



Radio Habana Cuba